

02 > POLITIQUE

Le nouveau Conseil municipal

10 > ECOLES

Spectacle de fin d'année « C'est quoi ce cirque ! »

12 > NATURE

Présence de renards



Choisir la qualité

En dernière page de ce numéro, vous découvrirez que la population de Saint-Maurice a considérablement augmenté ces dernières années, la croissance depuis l'an 2000 étant supérieure à 18%. Avec la fusion, le nombre d'habitants a même franchi la barre des 4500 personnes.

Ces statistiques traduisent le dynamisme de notre commune. Elles constituent également un reflet de la qualité de vie et des infrastructures qu'offre notre petite ville. L'on doit donc s'en réjouir. Il serait toutefois vain de s'arrêter à ce seul constat pour en tirer un bilan positif. Cela reviendrait, premièrement, à méconnaître la croissance de toute une région dont nous profitons également sans forcément en avoir le mérite. Cela constituerait ensuite une méprise sur les réels éléments et critères à prendre en considération pour apprécier la qualité et le dynamisme d'une cité.

Quelle que soit leur couleur politique, les autorités communales, tout comme les observateurs des médias ou des milieux économiques, se réfèrent fréquemment aux taux de croissance de la population pour vanter le potentiel d'une commune. L'augmentation du nombre d'habitants devient presque un objectif. Si l'on ne peut leur donner entièrement tort, il serait sans

doute erroné de les suivre totalement dans cette voie.

La qualité de vie qu'offre une commune ne se mesure pas forcément et systématiquement à la croissance de sa population. Le caractère et les richesses de l'urbanisme, la qualité du service public et des prestations proposées à la population (écoles, crèche, médiathèque, offre culturelle, piscine, etc.), les facilités de transport, l'intensité de la vie locale, le choix des infrastructures mises à disposition des sociétés sportives ou culturelles constituent autant d'éléments qui permettent de mesurer la qualité et le dynamisme d'une commune indépendamment de l'évolution de sa population. C'est parmi ces éléments qu'il faut rechercher les objectifs que doit poursuivre un exécutif communal.

A l'heure où les autorités communales doivent s'atteler à la révision du plan de zone, et donc exercer une influence concrète sur l'évolution future de la population agaunoise, il me semble important de ne pas céder aux seules sirènes de la croissance démographique. Notre planification doit être plus ambitieuse.

Damien Revaz
Président de la Municipalité

INFORMATIONS

Avenue d'Agaune : le point	2
Jumelage Mex-St-Alban-les-Eaux.....	8
Agaune-Aide a besoin de vous !	8
Rencontre des anciens conseillers	8
Jumelage d'hiver 2013	9
Police intercommunale du Salentin.....	9
90 ans de M ^{me} Odette Rey-Bellet	10
E-books à la Médiathèque	11
Reconnaisances des Défis du Jubilé.....	11

VIE LOCALE

Spectacle de Leodance	13
Mémento.....	13
Nouvelle société à Mex	13
Colonies et Passeport Vacances.....	13
Mérites sportifs et culturels de la SD	14

OFFICIEL

Avancement du chantier du CO	4-7
Où se marier à St-Maurice ?	7

CONSEIL MUNICIPAL

Extraits des décisions	15-16
------------------------------	-------

NOUVELLES AUTORITÉS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal est le pouvoir exécutif et l'autorité administrative de la Commune. Composé de 11 membres, il exerce la gestion courante de la Commune, administre les services publics, gère les biens communaux, dirige l'administration communale et veille à la bonne gestion financière de la Commune. Le Conseil municipal est organisé en dicastères placés sous la responsabilité d'un conseiller municipal.



Damien REVAZ

Président de la Municipalité (PLR)
Administration générale - Finances Personnel -
Développement économique
Tél : +41 24 485 12 84 (privé)
+41 27 722 28 67 (prof.)
E-mail : president@st-maurice.ch



Patrick BARMAN

Vice-Président de la Municipalité (PDC)
Bâtiments
Tél : +41 24 472 12 40 (prof.)
+41 79 433 16 12 (mobile)
E-mail : patrick.barman@st-maurice.ch



Patrick ALTHAUS

Conseiller municipal (PDC)
Services industriels - Association Calorabois
Tél : +41 24 485 40 54 (privé+prof.) |
+41 79 418 84 36 (mobile)
E-mail : patrick.althaus@st-maurice.ch



Sylvia CABEZAS

Conseillère municipale (PLR)
Environnement - STEP SA
Tél : +41 24 485 12 40 (privé)
E-mail : sylvia.cabezas@st-maurice.ch



Raphaël CRITTIN

Conseiller municipal (PLR)
Affaires sociales - Jumelage
Tél : +41 79 456 61 93 (mobile)
E-mail : raphael.crittin@st-maurice.ch



Philippe DUBOIS

Conseiller municipal (PDC)
Enseignement
Tél : +41 24 485 31 76 (privé)
+41 79 355 39 06 (mobile)
E-mail : philippe.dubois@st-maurice.ch



Madeline HEINIGER

Conseillère municipale (AdG)
Intégration, santé, jeunesse & médiathèque
Jumelage
Tél : +41 27 767 18 62 (privé)
+41 79 683 71 37 (mobile)
E-mail : madeline.heiniger@st-maurice.ch



Claude-Yvan MARCOZ

Conseiller municipal (PDC)
Aménagement du territoire - Constructions -
Parcelles communales
Tél : +41 24 474 65 45 (prof.)
+41 79 918 59 72 (mobile)
E-mail : claude-yvan.marcoz@st-maurice.ch



Bernard MOTTIEZ

Conseiller municipal (PDC)
Travaux publics & Espaces verts - Présidence
jumelages
Tél : +41 79 219 38 82 (mobile)
E-mail : bernard.mottiez@st-maurice.ch



Pierre-Yves ROBATEL

Conseiller municipal (PLR)
Tourisme - Culture - Manifestations
Tél : +41 24 485 24 41 (privé)
+41 24 485 22 00 (prof.)
E-mail : pierre-yves.robatel@st-maurice.ch



Gladys SIEGFRIED

Conseillère municipale (PDC)
Sécurité & circulation - Sport
Tél : +41 24 485 13 15 (privé)
+41 27 721 87 87 (prof.) matin
+41 79 682 14 58 (mobile) a.-m.
E-mail : gladys.siegfried@st-maurice.ch

Le Conseil général, pouvoir législatif, ainsi que les autorités judiciaires feront l'objet d'une présentation complète dans le prochain numéro d'Againe Infos. Dans cette attente, toutes les informations sont disponibles sur le site internet communal.



Plus d'infos sur www.st-maurice.ch

JUMELAGE D'HIVER 2013

BEAU TEMPS, BELLE NEIGE...



Raphaël Crittin
Conseiller municipal

...c'est ainsi qu'avec la plus grande simplicité du monde pourrait se résumer cette édition hivernale 2013 du jumelage avec Saint-Maurice du Val-de-Marne.

Selon le dictionnaire, la simplicité est le caractère de ce qui est peu compliqué, facile à comprendre, à exécuter ou à utiliser. Pour beaucoup, la simplicité est la qualité d'être simple, en dénotant souvent la beauté, la pureté ou la clarté.

Vu de l'extérieur, le jumelage représente cette « machine » qui ronronne depuis plus de cinquante ans : un beau matin on y met le contact et comme par magie, plus de vingt enfants arrivent par le train pour partir à l'assaut de nos sommets enneigés.

De l'intérieur, la mise en place de cette quinzaine revêt une toute autre couleur. Accueillir nos amis français, c'est la somme de dizaines d'heures de réunions, d'encadrement, de formation, d'organisation, de planification, de recrutement et d'accompagnement.

Si le cadre reste à chaque édition le même, les acteurs de cette pièce en deux actes changent constamment. Je suis certain que chaque jumelage trouve son identité propre en créant avec lui des souvenirs individuels qui perdurent au-delà des ans.

Pour moi, le premier souvenir qui restera marqué dans ma mémoire c'est le 2 mars dernier, l'arrivée des 21 correspondants attendus de pied ferme sur le quai de la gare... s'ensuivent des regards interrogateurs, amusés ou complices... s'ensuivent des poignées de mains franches et des embrassades amicales... quel merveilleux « débarquement » !

Les paires formées à la criée, c'est une merveilleuse quinzaine qui s'annonce... la neige et le soleil sont au rendez-vous... le jumelage peut débuter.

Cependant, la réussite de cette aventure ne serait rien sans vous !

Merci à vous qui faites que l'aventure soit belle. Merci à vous les familles qui consacrez temps et énergie à cette noble cause. Merci à vous les monitrices, moniteurs, accompagnantes et accompagnants qui, tous les jours, rivalisez d'inventivité pour donner les couleurs au programme. Et enfin merci à vous chers enfants, les créateurs de ce lien qui dure depuis de si nombreuses années. Sans votre présence, le jumelage ne pourrait se faire. Merci de le faire exister et de le développer dans le futur pour le transmettre aux générations qui vous succéderont.



www.ville-saint-maurice.com

UNE NOUVELLE COLLABORATION RÉGIONALE LA POLICE INTERCOMMUNALE DU SALENTIN



Gladys Siegfried
Conseillère municipale

Depuis plusieurs années, la police municipale de St-Maurice et l'intercommunale du Salentin, regroupant Evionnaz, Dorénaz, Collonges, Vernayaz et Salvan, collaboraient régulièrement.

Une fusion a été envisagée afin d'optimiser le travail des agents et la sécurité de la population. Elle est rentrée en vigueur le 1er janvier 2013.

Le nom de ce nouveau corps reste Police Intercommunale du Salentin, mais le poste demeure à St-Maurice, commune gestionnaire. Le logo de l'Intercommunale a également été conservé, les armoiries de St-Maurice ont simplement été ajoutées au dessin initial. C'est ce nouveau sigle que vous pouvez aperce-

voir sur les véhicules de fonction qui patrouillent désormais dans la commune. Les quatre agents déjà en fonction, MM. S. Droz, Y. Michellod, S. Pierroz ainsi que Mme V. Sinzing ont formé le premier noyau. Ils ont été rejoints en mars par M. P. Bonjour, agent, et en avril par Mme K. Kaiser, auxiliaire. L'effectif est désormais au complet.

Une secrétaire, Mme F. Gillioz a été engagée afin d'assurer l'administratif et la permanence au guichet du poste, sis à

la Grand-Rue 38 à St-Maurice. Elle vous recevra volontiers les matins des lundis, mardis et jeudis de 09h30 à 11h30 et les lundis après-midi de 14h00 à 19h00.

Cette nouvelle équipe se réjouit de travailler au service des citoyens. Faites leur bon accueil même si parfois leurs tâches sont impopulaires !



Madeline Heiniger
Conseillère municipale

JUMELAGE DE MEX & ST-ALBAN-LES-EAUX

RENDEZ-VOUS PRIS À LA ST-FLORENTIN

La commune de Mex et la commune de St-Alban-Les-Eaux (département de la Loire) se sont jumelées en 1973. Ce jumelage fêtera donc ses 40 ans d'existence cette année.

Ces décennies ont été ponctuées de déplacements de part et d'autre, parfois accompagnés d'une fanfare, de majorettes, de pompiers ou d'un club sportif. Elles ont vu la mise sur pied d'un échange scolaire et d'un projet de type humanitaire. Elles ont suivi l'évolution de deux communes en croissance, voire en transformation, l'une des dernières étant la fusion de Mex avec St-Maurice.

Les Saint-Albanais sont donc invités à Mex pour fêter ce jubilé, lors du week-end de la St-Florentin, soit les **28 et 29 septembre 2013**.

Le programme du week-end nous donnera l'occasion de créer des liens entre les habitants de St-Maurice, de Mex et les visiteurs de St-Alban. De même, il se trouve que la Rencontre des Saint-Maurice aura lieu à Saint-Jean-Saint-Maurice, petit bourg situé à une dizaine de kilomètres de St-Alban, du 22 au 25 août, autre occasion de contact avec les jumeaux de Mex.



Raphaël Crittin
Conseiller municipal

APPEL

AGAUNE-AIDE A BESOIN DE VOUS !

Comme son nom l'indique, Agaune Aide est une association dont le but est d'aider. Aider les personnes défavorisées, handicapées, âgées, seules ou en difficulté mais aussi accompagner à la demande des personnes en fin de vie. Telles sont les missions que l'association Agaune Aide accomplit avec succès.

Son action tend à compléter le travail des professionnels en collaborant avec ceux-ci. Repas à domicile, transports, visites de personnes isolées... Agaune Aide répond aux attentes de chacune et de chacun, en fonction de leurs besoins spécifiques.

Pour 2012, Agaune Aide c'est aussi 6002 km parcourus par les chauffeurs bénévoles, 313 trajets effectués pour 55 personnes, 6157 repas livrés à domicile pour 50 bénéficiaires, soit en moyenne presque 17 repas livrés, chaque jour de l'année.

Afin de garantir ces prestations et les pérenniser à long terme, l'association

cherche des bénévoles pour les transports, visites de personnes isolées et sorties accompagnées.

Vous disposez de temps et de bonne volonté... vous êtes sensible au besoin d'assistance de ces personnes le plus souvent seules... n'hésitez plus à vous adresser directement auprès du Centre Médico-Social de St-Maurice pour donner bénévolement de votre temps.



**Information et inscriptions
auprès du Centre Médico-social
de St-Maurice
TEL. 024 486 21 21**

UNE TRADITION AGAUNOISE FORT SYMPATHIQUE

RENCONTRE DES ANCIENS CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le 17 novembre dernier, comme chaque année, l'amicale des anciens conseillers municipaux a invité ses membres à découvrir de nouvelles réalisations en terre agaunoise.

Après une visite du nouveau Centre de contrôle du trafic lourd et du service des automobiles, les anciens édiles se sont retrouvés dans le Bois-Noir pour visiter les nouvelles installations du Triage forestier.



De gauche à droite : Paul Michelet, Jacky Cretaz, Charly Coutaz, Jean-Marc Studer, Werner Grange, Nicolas Farquet, Marie-Claude Follonier, Linda De Torrenté, Philippe Gex, Aline Joris, Georges-Albert Barman, Robert Clerc, Helmut Steiner, Willy Stebler, Raymond Puippe, Josiane Papilloud, Maurice Puippe, Roger Udriot, Jean-Paul Duroux, Jean-Michel Richard.

NOUVEAU CO / EPP-A / BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX



Philippe Dubois
Conseiller municipal
Président de la
Commission de
construction

En réponse aux exigences de confort et de technologies du 21^e siècle, une multitude de choix et décisions, allant du domaine sanitaire au béton préfabriqué, en passant par l'e-learning et les tableaux interactifs. Une fourmilière sur le chantier et les travaux de construction qui avancent selon le planning établi. Fin du chantier prévue pour juin 2014.

Les travaux de bétonnage de la structure en béton de l'ouvrage avancent à bon rythme et seront terminés à la fin du mois de juin. Dès mi-mai, les travaux du second-oeuvre vont démarrer. Le chantier s'anime comme une vraie fourmilière avec jusqu'à plus de 100 ouvriers en action dès 2014. La commission de construction (CC) et les maîtres de l'ouvrage (MO), les architectes, la direction des travaux et les mandataires techniques affinent le projet, l'adaptent aux exigences des futurs utilisateurs scolaires et publics, adjugent les travaux et s'efforcent de tenir le devis général.

Structure en béton et aménagements extérieurs

Les importantes chutes de neige tombées dès décembre 2012 ont perturbé le bon avancement du chantier et des ressources humaines supplémentaires ont été engagées par le consortium Echenard & Dénériaz SA pour dégager le site, afin

de ne pas prendre un retard trop important. La délicate étape du bétonnage de la toiture de la salle de sport double, avec des portées de 38 mètres, est terminée. L'aile sud des bâtiments, comprenant la salle de spectacle/Aula, la cuisine professionnelle et la cantine scolaire ainsi que les salles de classes de l'école préprofessionnelle et alternance (EPP-A) sera à son terme au début mai. Les autres parties de la construction vont bon train et s'achèveront à la fin juin. L'été et l'automne 2013 seront consacrés aux aménagements extérieurs, avec les murs de soutènements du centre sportif scolaire, la place de basket et les accès du côté de l'avenue des Terreaux. Les exigences fixées par les architectes au niveau de la qualité des bétons apparents (environ 1'500 m²) sont respectées par le consortium. Merci à toute l'équipe du consortium pour ses prestations de qualité, sans oublier les équipes sanitaires, étancheurs, chauffagistes et électriciens.

Chaque jeudi a lieu la séance de chantier avec les représentants des différentes entreprises, les architectes, les mandataires techniques, le MO, piloté par le directeur des travaux M. Michel Santamaria du bureau Regtec SA. A ce jour, 87 séances se sont déjà déroulées !

Façades en béton préfabriqué

Choisies par les MO parmi de nombreuses variantes étudiées par les architectes du bureau Graeme Mann et Patricia Capua Mann (MCM), des façades en béton préfabriqué seront posées dès juin, autour de l'enveloppe d'isolation thermique répondant aux normes **MINERGIE**. Les éléments préfabriqués présenteront une finition composée de dalles de pierres de différentes granulométries en provenance de la carrière de Sous-Vent à Bex et coulés par l'entreprise Constantin & Cie de Vernayaz. L'ouvrage aura une apparence discrète, de couleur teintée de noir, s'intégrant dans le site des falaises de St-Maurice et aux bâtiments environnants. La moitié des surfaces des façades sera vitrée et des éléments métalliques de couleur bronze/champagne sépareront les éléments, avec une fonction d'aérateurs des locaux en cas de canicule. Des stores métalliques à lamelles compléteront le tout, répondant à la norme SIA 342, pour résister à des vents jusqu'à 76 km/h. Des détecteurs déclencheront automatiquement la remontée des stores en cas de foehn dépassant cette limite.

Des conditions hivernales difficiles avec d'importantes couches de neige et de la glace.





Thomas Wegener, architecte responsable du projet chez MCM architectes à Lausanne.

Adaptations du projet

De nombreuses adaptations du projet ont été décidées pour répondre aux exigences des futurs utilisateurs scolaires et publics, aux normes en vigueur et aux moyens financiers disponibles du devis général. Ainsi l'équipe des architectes et dessinateurs du bureau MCM, soit 7 personnes à plein temps, peut finaliser les plans de réalisation à l'échelle 1/50ème, sous la responsabilité du chef de projet M. Thomas Wegener, architecte EPFL, et enfin lancer les appels d'offres aux entreprises.

L'on peut citer notamment :

- La gestion des accès avec la définition des différentes entrées scolaires et publiques et la mise en place d'un système de clés intelligentes
- Les principes de comptage pour l'énergie électrique, le chauffage et la ventilation
- Le concept de fonctionnement et les plans de détails de la cuisine professionnelle et de la cantine scolaire
- Les aménagements de place de fête et du local de service pour les futures sociétés utilisatrices (Electricité, eau, éclairage, sonorisation, etc.)
- La définition du mobilier fixe en menuiserie pour les salles de classes, l'administration, les salles spéciales, les parties sportives et spectacle, avec notamment la réalisation de casiers individuels pour chaque élève, dans les couloirs
- L'installation de bornes wifi dans tous les locaux, pour répondre à une éventuelle



Marco Candolfi (contremaître), Michel Santamaria (directeur des travaux) et Fabien Plaschy (chef de chantier).

introduction de l'e-learning au moyen de tablettes

- L'étude de la mise en place de caméras de surveillance à l'extérieur des bâtiments et dans les entrées principales à titre préventif d'incivilités ou cambriolages. Cas échéant le règlement de police communal devra être adapté pour introduire une base légale à ces fins

- L'élaboration de soumissions pour les équipements scéniques de la salle de spectacle (Scène, gradins mobiles, sonorisation et vidéo)

- Le choix de tableaux interactifs de type « Smartboard » pour équiper toutes les salles de classes en lieu et place des traditionnels tableaux noirs ou blancs

- La mise en place de parois de séparation coulissantes dans 8 salles de classes pour disposer de 4 grandes salles d'études, en relation avec une probable introduction d'un horaire continu à l'école dans un délai encore à définir

- La sélection des appareils sanitaires, avec des urinoirs sans eau (économie d'énergie) et de sèche-mains électriques à air dans les parties publiques des bâtiments (hygiène)

- L'intégration sur les toitures du nouveau CO de panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie électrique au profit de la commune de St-Maurice qui dispose d'une servitude d'usage exclusif. Ce projet est réalisé en partenariat avec la société SEIC-Télédis SA.

Changements à la commission de construction et représentants des MO

Suite aux élections communales 2012 la composition de la commission de construction et des représentants des MO est modifiée comme suit :

Philippe Dubois, président, conseiller communal de St-Maurice

Pascal Gross, vice-président, préfet substitut et président de l'association du CO régional

Alain Grandjean, secrétaire et directeur du CO régional

Olivier Galletti, architecte cantonal
Laurent Mayoraz, architecte responsable des constructions scolaires à l'Etat du Valais

Patrice Bigler, conseiller communal de Vérossaz

Fabrice Blanchut, vice-président de Collonges

Graeme Mann, architecte

Patricia Capua Mann, architecte

Bernard Flach, direction des travaux

Michel Santamaria, direction des travaux

Denis Richard, collaborateur technique de la commune de St-Maurice

Un grand merci à la nouvelle équipe et à MM. *Louis-François Zingg* et *Antoine Sarlandie* qui quittent la commission après 3 années de fructueuses collaborations.

Dossiers en cours

- Préparation des soumissions pour le mobilier, les équipements des salles spéciales (ateliers, informatique, science, cuisine et repassage, etc.), les équipements scéniques, le mur de grimpe, etc.

- Rédaction projet de PPE (propriété par étages) pour les 2 MO (Etat du Valais et Association du CO Régional de St-Maurice) et la commune de St-Maurice partenaire du projet

- Commission informatique qui étudie l'introduction de l'e-learning à l'école obligatoire (Ecole primaires de 7 communes partenaires et CO)

- Commission enseignement qui planche sur un règlement futur de fonctionnement pour les parties publiques du nouveau CO, en collaboration avec les commissions culturelles, sportives, CSS et les sociétés locales concernées

- Commission conciergerie qui travaille sur la mise en place d'un nouveau concept de gestion de l'entretien, de la gestion technique et du nettoyage de tous les bâtiments communaux dès juin 2014

- Commission des horaires et des repas qui examine la possibilité d'introduire l'horaire continu à l'école obligatoire dans un délai encore à déterminer

Contrôle des coûts et devis général

La gestion de ce projet représente de nombreux dossiers à traiter, un travail colossal et passionnant pour répondre aux défis des objectifs fixés au travers de cette construction exceptionnelle pour la ville de St-Maurice et la région.

Les surprises rencontrées sur le plan des travaux préparatoires (déménagement des services sous-terrain), de la nature du sous-sol (travaux spéciaux) et les adaptations du projet décidées par les MO ont des incidences sur le plan financier. La surchauffe sur le marché



L'ouvrage en béton nécessite autant de coffrages et ferrailages ultra-modernes que de réalisations de type "artisanales".

de la construction a également des conséquences avec un nombre peu élevé d'entreprises disponibles sur nos appels d'offres, maintenant un haut niveau moyen des prix, souvent au-dessus des montants prévus au devis général.

Le contrôle des coûts du chantier en relation avec le devis général à disposition fait l'objet d'une attention continue de la commission de construction. Au terme des derniers choix, adaptations du projet et prochaines adjudications, il est probable que les MO doivent faire face à un dépassement du devis général de l'ordre de 3 à 5 %. Cela reste dans la marge budgétaire votée par les instances politiques communales et régionales.

Cela représente un montant de l'ordre d'un million et demi de francs,

qui, réparti entre les 3 MO, aurait une conséquence annuelle d'une vingtaine de milliers de francs sur les futurs comptes de fonctionnement de l'association du CO régional et de la ville de St-Maurice. Ce n'est presque rien au regard de l'économie annuelle de plus de Frs 400'000.—réalisée sur la rubrique "Intérêts des emprunts", grâce à un prêt bancaire à taux *forward* (mars 2012) moyens de 2% sur 28 millions de dettes futures contractée par l'association du CO pour 20 ans.

Pas de panique ni de précipitation donc et prenons soin de prendre les bonnes décisions qui permettront de terminer ces bâtiments scolaires et publics, avec des finitions de qualité, tant architecturales, fonctionnelles que durables pour au moins 50 ans. Le statut de St-Maurice ville d'étude, de culture et de sport n'en sera que renforcé.



Image de synthèse des façades sud des bâtiments

APPELS D'OFFRES ET ADJUDICATIONS

Travaux adjugés

CFC 272 (partiel)
Portes coulissantes coupe-feu
(2 offres)
MP sàrl, Cully
CHF 124'744.20 TTC

CFC 281.0 (circulations)
Chapes standards
(7 offres)
Crea Chapes, St-Maurice
CHF 404'303.30 TTC

CFC 233 (7 lots)
Lustrerie
Lot 1 : Tulux SA, Cortaillod
CHF 161'440.35 TTC
Lot 2 : XAL GmbH, Zurich
CHF 31'671.85 TTC
Lot 3 : Regent SA, Le Mont/Lsnne
CHF 21'215.40 TTC
Lot 4 : City Techniques, Sion
CHF 20'207.10 TTC
Lot 5 : Zumtobel SA, Le Mont/Lsnne
CHF 15'922.50 TTC
Lot 6 : Neuco SA, Prilly
CHF 13'808.70 TTC
Lot 7 : Emalux, Givisiez
CHF 1'864.30 TTC

CF 277
Cloisons amovibles
Rosconi AG, Vilmergen
CHF 118'696.75 TTC

CFC en cours d'appel d'offre ou d'analyse par la DT et le MO

CFC 281 Sols (parquets en bois,
chapes spéciales, revêtements en
résine, carrelage, etc.)

CFC 273 Menuiseries intérieures
(revêtements de parois, mobilier
fixe locaux, armoires, casiers élèves,
portes, etc.)

CFC 271-285 Plâtrerie et peinture

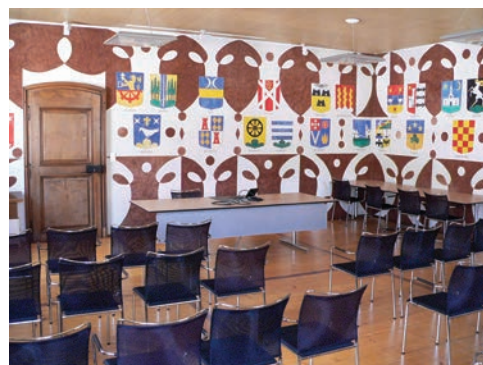
CFC 283 Faux plafonds en plâtre et
métal

OÙ SE MARIER À SAINT-MAURICE ?

Les couples souhaitant se marier en Suisse doivent s'adresser directement à l'office de l'état civil de la commune du domicile de la fiancée ou du fiancé.

C'est l'arrondissement de l'état civil de Monthey qui est compétent pour la commune de Saint-Maurice. Cependant, si les bureaux se trouvent à Monthey, les fiancés peuvent demander à ce que la célébration du mariage se déroule à Saint-Maurice.

Deux salles ont en effet été agréées à cet effet : la salle de la Bourgeoisie de l'Hôtel de Ville et la salle des Présidents du Conseil d'Etat au Château (après la cérémonie, des photographies peuvent être prises dans le salon des Gouverneurs).



*De haut en bas :
La salle bourgeoise
de l'Hôtel de Ville, la
salle des Présidents et
le salon des Gouver-
neurs, au Château de
St-Maurice*

CONTACTS :

Pour la célébration du mariage :

Office de l'état civil de l'arrondissement de Monthey
Av. du Simplon 32A - 1870 Monthey
Tél. 027 607 12 00 / E-mail : etatcivil-monthey@admin.vs.ch

Pour réserver la salle de la Bourgeoisie :

Administration communale de St-Maurice
Tél. 024 486 60 60 / E-mail : administration@st-maurice.ch
Tarif : gratuit

Pour réserver la salle du Château :

par écrit auprès de :
Fondation du Château de St-Maurice, cp 104, 1890 St-Maurice
Tarif : CHF 200.-

SPECTACLE 2013 DES ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES DE SAINT-MAURICE / LAVEY

C'EST QUOI CE CIRQUE !

Ohé Ohé, bonnes gens, Le cirque des écoles vous attend
Venez prendre place au cirque de nos classes
Pour admirer le show de nos supers numéros...

Mesdames et Messieurs, Chers parents, Cher public,

Les 485 élèves de notre école se produiront cette année sous un véritable chapiteau au cours de 6 représentations !

Équilibristes, funambules, dompteurs et autres acrobates sauront sans aucun doute vous enchâter. Vingt agents rouges, placés sous la houlette de Sarah Barman, vous accompagneront tout au long de la douzaine de numéros concoctés par nos 24 classes.

Nous vous attendons nombreux ! Merci d'en parler autour de vous !

PRATIQUEMENT...

Lieu : Cour des écoles primaires
Dates : Mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 juin
Horaires : A 18h ou à 20h30
Entrées : Adultes CHF. 10.-
Enfants 5-16 ans : CHF 5.-



Réservations :

Auprès de l'Office du Tourisme de St-Maurice (OT) :

- au guichet de l'OT durant les heures d'ouverture (du mardi au vendredi: 9.00 - 12.00 et 15.00 - 18.00, le lundi après-midi et le samedi matin)
- par téléphone à l'OT au 024 485 40 40

LES 90 ANS D'UNE INSTITUTRICE AGAUNOISE

M^{ME} ODETTE REY-BELLET

Article écrit par ses enfants



Le 14 décembre dernier, le président de la Municipalité, Damien Revaz ainsi que le conseiller municipal en charge des affaires sociales, Jean-Marc Mettraux sont venus présenter les vœux de la Municipalité et fleurir M^{me} Odette Rey-Bellet, figure bien connue de St-Maurice puisqu'elle y a enseigné durant plus de 30 ans d'abord au pensionnat du Sacré Cœur, puis dans l'une des deux classes à plusieurs degrés d'Epinassey et enfin en classes primaires à St-Maurice jusqu'à sa retraite en 1982.

Pédagogue dans l'âme, Odette Rey-Bellet s'est montrée une enseignante connue pour sa rigueur et son dévouement, toujours prête à venir en aide aux élèves en difficulté.

Fille de Jean Brouchoud, lui-même régent apprécié à St-Maurice, elle épouse, en 1948, André Rey-Bellet, représentant de commerce, fils d'Edouard Rey-Bellet, ancien président de la Municipalité et député au Grand Conseil. De cette union naîtront, entre 1949 et 1956, 4 enfants : Bernadette, Jean-Jacques, Madeleine et Michel. Pour l'épanouissement de ses enfants en bas âge, elle met entre parenthèses l'enseignement. Puis, dès 1960, elle mène de front vies familiale et professionnelle. Après le décès prématuré de son mari en 1971, elle subvient seule aux besoins de sa famille et à l'éducation de ses enfants. Elle fait preuve d'une grande force de caractère et d'un courage exemplaire pour permettre à ses enfants de terminer leurs études. Discrète et réservée, Odette Rey-Bellet a toujours mis la priorité sur sa famille. Ceci ne l'a pas empêchée de se dévouer à la chose publique puisqu'elle a siégé durant 4 ans au Conseil général de St-Maurice.



MÉDIATHÈQUE VALAIS SAINT-MAURICE

**NOUVEAUTÉ :
PRÊT D'E-BOOKS**

Depuis le 15 avril 2013, la Médiathèque Valais vous propose d'emprunter gratuitement des livres numériques. Cette offre tout public est une première en Suisse romande.

Plusieurs milliers de titres sont disponibles : des romans récemment publiés ainsi que des ouvrages sur des thématiques diverses comme la cuisine, la photographie, les voyages, le sport, la santé et bien d'autres encore.

Ce nouveau service gratuit est proposé à l'ensemble de nos clients. Pour emprunter un e-book, il vous suffit d'avoir un numéro de carte de lecteur et d'inscrire votre année de naissance comme mot de passe sur la plateforme en ligne accessible depuis www.mediatheque.ch/ebooks.

Les livres numériques sont téléchargeables sur ordinateur personnel, tablette numérique, smartphone ou liseuse. Ils sont disponibles durant une période de 28 jours, au terme de laquelle ils disparaîtront automatiquement. Il est possible d'emprunter jusqu'à dix e-books simultanément.

Si vous ne possédez pas de support de lecture, rendez-vous au guichet de prêt des sites de la Médiathèque Valais où vous pourrez emprunter soit un iPad, soit une liseuse pour une durée de 28 jours également.

Une révolution

Cette petite révolution se prépare depuis plusieurs années déjà, mais jusqu'à maintenant l'offre pour les bibliothèques était très limitée. Les fournisseurs proposent désormais un choix plus varié et l'offre ne cesse d'augmenter. La Médiathèque Valais peut donc acheter des titres et étoffer son offre petit à petit.

Pour toute question et information n'hésitez pas à interroger les collaborateurs de la Médiathèque à St-Maurice. Caroline Rittiner, responsable du service au public, se tient à votre disposition. Bonne lecture !



Madeline Heiniger
Consiellère municipale



MEDIATHEQUE
MEDIATHEK
valais st-maurice wallis

**HORAIRE ESTIVAL**

Nous vous rappelons aussi que dès la fin de l'année scolaire, la Médiathèque Valais Saint-Maurice passe à l'horaire estival. Du 24 juin au 9 août elle sera ouverte tous les mardis et les jeudis de 14:00 à 18:00. Du 12 au 16 août elle ouvrira tous les jours de 14:00 à 18:00 avant de reprendre son horaire habituel le 19 août, de 11:30 à 18:00 du lundi au vendredi et de 10:00 à 12:00 le samedi !



www.mediatheque.ch/ebooks

**EN MARCHÉ VERS LE JUBILÉ DE L'ABBAYE****LES 8^{ES} DÉFIS DU JUBILÉ**

La 8e édition des Défis du Jubilé aura lieu le samedi 12 octobre 2013. Comme chaque printemps, des reconnaissances de parcours et entraînements en groupes et sans pression aucune sont prévues les mercredis

15 mai : cour du collège de St-Maurice pour Vérossaz-Mex-Evionnaz ;

22 mai : maison de commune de Evionnaz pour Salvan-Les Marécottes ;

29 mai : église de Vernayaz pour St-Maurice.

Les départs sont fixés à 18h15. Départs anticipés pour les marcheurs et les étapes peuvent être raccourcies.

Le samedi 1^{er} juin, l'étape la plus longue partira des Marécottes pour rejoindre Vernayaz en passant par Finhaut, Tête Noire et la Crettaz.

Départ en train de Vernayaz MC à 08h49.

Informations : 024.485.32.26 (Hilkka) et 024.485.26.68 (Bernard)

www.chemins-bibliques.ch – www.stmaugym.ch

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE D'AGAUNE

HIVER RIGOUREUX ET HISTOIRE RICHISSIME



Claude-Yvan Marcoz
Conseiller municipal

Si l'hiver nous a livré le meilleur de lui-même pour le plus grand plaisir des amoureux de la glisse, il ne nous a pas aidé à respecter le planning fixé pour ce chantier.

Interrompu avant l'heure à mi-décembre sous 20 cm de neige, il a redémarré timidement en janvier-février par des températures largement négatives. Nos prédécesseurs en veulent également à nos délais ... je veux bien sûr parler des vestiges d'importances laissés depuis plus d'un millénaire.

Oui, l'impact sur le délai de réalisation annoncé est réel. Difficile de quantifier à ce jour, mais on peut supposer que le "retard" sera de quelques mois. Nous pensons finir le gros œuvre fin 2013 et réaliser les finitions et certains revêtements au printemps 2014. Il est

certain que nous ne sacrifions pas la qualité pour terminer absolument à une échéance projetée, échéance toute relative au vu de l'histoire du lieu.

Les beaux jours venus, le Conseil municipal vous invite à vous balader le long du chantier pour vous rendre compte du travail remarquable et profiter au passage des nouvelles terrasses et commerces avoisinants. Attardez-vous sur les détails tels que grilles d'arbres personnalisées, harmonie du revêtement du mobilier urbain, qualité des finitions,...

Un Agaunois m'a demandé :

«*Mais on va rouler où ?*» – «*Là*» lui indiquai-je en lui montrant du doigt la demi-chaussée réalisée. Tant il est vrai et voulu que les espaces piétonniers bénéficient d'un traitement de faveur, il n'en demeure pas moins vrai que la route reste cantonale et adaptée au trafic exceptionnel.

Bref, nous nous réjouissons de terminer cette réalisation au plus vite afin de vous "rendre" cette avenue plus belle que jamais.

Il me reste à vous souhaiter un bel été où vous commencerez peut-être à apprivoiser ce nouvel espace.



« ILS SONT TROP BONNARDS ! »

Lui, c'est Jean-Michel Joris, chef de chantier.

Il faut bien ses quarante ans d'expérience dont la nouvelle place de Martigny et la rue centrale d'Evionnaz, pour diriger, coordonner et faciliter cet ouvrage. Comme il aime à le dire, « *Y'a aucun problème, les gens sont sympas ici !* » Malgré l'apparence paisible des travailleurs, il se glisse passablement de pièges sur un tel chantier ! Le plus traître étant "les ficelles" servant à donner l'alignement des bordures et autres équipements. Jean-Michel fait le maximum pour éviter les encoules du public, mais comme c'est arrivé cette année quelques personnes ont trébuché. Où il est fier de son équipe c'est lorsque qu'un ouvrier tient le bras d'une personne âgée pour l'aider à traverser sur un sol inégal, là il dit : « *Mes gars sont trop bonnards* ».



Notre principale inquiétude avant ce projet était bien l'impact sur la vie locale durant les travaux. On peut dire que cela se passe au mieux grâce à l'entregent de Jean-Mich'. De caractère déterminé et conciliant, il sait apaiser les tensions directement sur le terrain. Car il n'est pas un homme d'intérieur, sa vie se passe en contact avec la réalité et quand il ne sillonne pas l'avenue d'Agaune, ses pas l'emmènent sur les hauts de son domicile de Ravoire pour exercer sa passion : la cueillette des champignons.

Vous l'avez compris, Jean-Michel fait l'unanimité ! Alors, pas de point d'ombre me direz-vous ? Et bien oui, un, je dois l'avouer... Il vit ici son dernier chantier professionnel. A Noël, il nous quittera pour une retraite largement méritée, laissant derrière lui de magnifiques réalisations. C'est donc avec une certaine émotion que je m'imagine dans quelques années, profitant d'un peu d'espace dans un de ces nouveaux squares en pensant à tous ces merveilleux acteurs qui travaillent pour embellir le cœur de notre chère cité !

Merci Jean-Michel, merci à ton équipe et surtout chapeau bas.



AVIS DU SERVICE CANTONAL DE LA CHASSE,
DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

QUE FAIRE EN PRÉSENCE DE RENARDS ?



Philippe Dubois
Garde-chasse

Le service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune, est appelé de plus en plus fréquemment au sujet de la présence de renards dans les zones d'habitations.

Plusieurs problèmes sont signalés :

- Dégâts dans les jardins potagers et pelouse,
- Dégâts aux objets laissés à l'extérieur (chaussures, mobilier, poubelles éventrées, etc.)
- Consommation du contenu des gamelles des chats et chiens
- Nourrissage avec des déchets carnés par des habitant-e-s
- Prédation sur des animaux domestiques (basse-cour, lapins, petits rongeurs, etc.)
- Perte de la crainte de l'humain, intrusion à l'intérieur des propriétés et bâtiments en pleine journée
- Terriers à proximité des constructions
- Présence de renards atteints par la gale
- Excréments

Si la rage est éradiquée en Suisse depuis bientôt 30 ans en Suisse, d'autres maladies peuvent être transmises :

1. L'échinococcose alvéolaire peut toucher l'homme. Il est toutefois conseillé de rincer soigneusement les baies, légumes, salades et fruits avant de les manger. Il n'y a pas de danger avec les aliments cuits.
2. La gale du renard est une maladie de la peau provoquée par un acarien. Cette maladie ne se développe pas sur l'être humain mais peut provoquer de fortes démangeaisons qui doivent être traitées par un médecin. En revanche, les chiens et chats peuvent être infectés et doivent être soignés par un vétérinaire.

Dès le début du mois de mai, les renardeaux sortent de leurs terriers et s'aventurent dans les zones d'habitation avec les adultes. Afin d'éviter la prolifération de renards, le garde-chasse professionnel de notre région rappelle les points importants suivants :

- Interdiction de nourrir les renards (rentrer les gamelles des chats et chiens le soir)
- Ne pas laisser traîner des poubelles et autres déchets de cuisine, ne pas sortir les poubelles la veille du ramassage
- Couvrir les installations de compostage dans les jardins potagers
- Ne pas tenter de les apprivoiser (chasser les individus qui s'approchent de trop près)
- Signaler les terriers éventuels au garde-chasse
- Ne pas toucher les renards périssables ou malades, informer de suite le garde-chasse

En respectant ces quelques règles, les renards retourneront dans leur biotope naturel des zones forestières. Ainsi les problèmes rencontrés disparaîtront. Les sites Internet ci-dessous vous donneront de plus amples informations sur le renard en général et la problématique de leur présence dans les zones urbaines en particulier :

Office fédéral de l'environnement (OFEV) :
www.bafu.admin.ch/tiere/09262/09313/index.html?lang=fr

Guide des renards dans notre voisinage :
www.fuchsratgeber.ch/f/

Contact en cas de question :
Philippe Dubois, garde-chasse au 079 355 39 06



LOISIRS

SPECTACLE DE LEODANCE



Madeline Heiniger
Conseillère municipale

L'école de danse Léodance présentera son spectacle annuel le samedi 25 mai à 20h au Centre sportif

Une centaine d'artistes, dont des groupes de divers horizons invités pour l'occasion, s'exprimeront sous forme de musique, de rap, de jonglage, de bmx, de graph ou de danse, dans un mélange de couleurs, d'arts et de rêves.

L'école de danse, ouverte en septembre 2006 à Saint-Maurice, est conduite depuis lors avec énergie et générosité par ses fondateurs, Mentor Citaku et Uka Ahmeti. Ceux-ci sont partis de leur propre expérience de la danse Hip-Hop et de leur participation à plusieurs concours et démonstrations en Suisse et à l'étranger, pour mettre ensuite leur talent et leur créativité au service d'une jeunesse dynamique. Active dans l'animation, l'école Leodance offre également ses prestations lors de tout événement festif.

Les cours de danse ont lieu dans les locaux de la Dzèbe, rue du Glarier 2. La Dzèbe est un lieu de rencontre et d'animation pour tous les jeunes de St-Maurice et de la région. Vous trouverez plus d'information à son sujet sur le site communal.

Billets sur place : 10.- enfants / 12.- jeunes & AVS / 15.- adultes

MÉMENTO

(EXTRAIT)

9 juin 2013

Concert annuel Chœur mixte

18-20 juin

Spectacle des écoles

22 juin

Fête de la Musique

8-14 juillet

Semaine romande de musique liturgique

31 juillet

Fête nationale à St-Maurice

1er août

Fête nationale à Mex

19-24 août

Concours international d'orgue

21-22 septembre

Marché Monastique

Saint Maurice

17 mai - 17 nov.

Exposition Mordillo au Château

Pierre-Yves Robatel
Conseiller municipal



EN BREF

NOUVELLE SOCIÉTÉ À MEX

Le 11 janvier 2013 a eu lieu l'assemblée constitutive de la nouvelle Société du Village de Mex, en remplacement de la Société de Développement dissoute en fin d'année 2012, suite à la fusion avec St-Maurice. La société villageoise a pour but de réunir ses habitants autour de projet communs ou des fêtes traditionnelles de Mex, et elle favorisera, selon ses statuts, « tout ce qui est de nature à animer, embellir et faire connaître le village de Mex ». L'assemblée a nommé les membres du comité, dont la présidence sera assurée par Olivier Goetschi. Des projets sont d'ores et déjà annoncés : l'organisation de la fête nationale le soir du 1er août, une manifestation « Coffre-ouvert » dans le cours de l'automne, un partenariat avec la commune autour des 40 ans du jumelage avec St-Alban-Les-Eaux, fêtés à Mex le dernier week-end de septembre lors de la St-Florentin.

LES JOLIES COLONIES DE VACANCES

Si vous souhaitez inscrire vos enfants dans les camps et colonies de vacances de l'été, il est grand temps de le faire ! De nombreuses possibilités existent et sont répertoriées sur des sites tels que www.graj.ch, le site du groupe romand des activités de jeunesse, ou www.valaisfamily.ch, qui donne également une foule d'informations utiles pour les familles avec de jeunes enfants ou pour des adolescents. Des postes de moniteurs ou des lieux de séjours linguistiques sont ainsi aussi répertoriés.

La commune de St-Maurice octroie un soutien de 10.- par jour et par enfant inscrit dans une colonie, à toute famille qui le sollicite. Des organismes comme Pro Juventute sont également actifs pour aider des familles en situation financière précaire à offrir des loisirs à leurs enfants.

PASSEPORT VACANCES

Le Passeport Vacances lance de son côté sa 9ème édition pendant les vacances d'été, avec des activités variées pour les enfants, à prix abordable, du 12 au 14 août 2013. Informations complémentaires sur le site www.pvsaintmaurice.ch



Plus d'infos sur www.saint-maurice.ch

MÉRITES SPORTIF ET CULTUREL

**POUR DES JEUNES
PASSIONNÉS !**

Madeline Heiniger
Conseillère municipale

La Société de Développement de St-Maurice a remis ses traditionnels mérites sportifs et culturels lors de son assemblée générale, le 28 janvier dernier.

Basket : un coup de projecteur sur l'engagement de Brigitte Huguenin et les succès de la 2ème ligue masculine

Brigitte Huguenin est née à St-Maurice le 17 novembre 1996. Elle débute le Basket à l'âge de sept ans au BBC Agaune et joue son premier tournoi en catégorie écolier en décembre 2003, entraînée cette année-là par l'actuelle présidente du club, Dominique Bavaud. Souvent surclassée, Brigitte réussit à s'adapter aux compétitions et à élever son niveau jusqu'à atteindre, à seize ans, une place parmi les meilleures au niveau cantonal, puis national, dans la catégorie des dix-huit ans !

A dix-sept ans, Brigitte évolue aujourd'hui en ligue nationale. Très engagée dans le BBC Agaune, elle s'entraîne et joue avec passion et la volonté de gagner. Avec ce mérite sportif, elle se voit encouragée à poursuivre son effort pour le plus grand bien de son équipe et de son club.

De son côté, l'équipe de 2ème ligue masculine a réussi l'exploit de centrer trois objectifs lors de la saison 2011-2012:

- Elle gagne dix-neuf matchs sur vingt et se place ainsi en Champion valaisan de 2ème ligue
- Elle s'adjuge la Coupe valaisanne dans le même temps
- Pour terminer, elle est promue en 1ère ligue nationale masculine !

Souvent complétée par la formation junior des moins de dix-neuf ans, l'équipe a pu compter sur douze joueurs qui ont, pour le plus grand nombre, commencé le basket au sein du BBC Agaune. Un grand merci est donc adressé à l'entraîneur et joueur Yannick Es-Borrot pour le travail accompli. C'est avec plaisir que tous verraient cette équipe poursuivre son parcours en 1ère ligue nationale !

Mérite culturel : au fil de ses études, Daniel Farquet se découvre une passion pour la physique quantique

Né à St-Maurice le 14 avril 1987, Daniel Farquet y suit toute sa scolarité obligatoire. En 2002, il entreprend une formation à l'Ecole des métiers à Sion et obtient un CFC d'électronicien avec Maturité professionnelle quatre ans plus tard.

Désireux de poursuivre ses études, il suit un CMS (Cours de Mathématiques Spéciales) pendant l'année 2006-2007, qui lui sert de passerelle en vue d'une admission à l'EPFL. C'est donc à l'EPFL en section Physique qu'il se lance dans la suite de ses études et qu'il obtient un Bachelor en 2010, puis, avec brio, un Master en physique théorique en 2012. En effet, avec une moyenne de 5.97 pour son Master (soit 12 fois 6 et une fois 5.5 sur un total de 13 branches), il se classe Meilleur Master EPFL valaisan avec le 2ème Meilleur résultat de Master EPFL toutes sections confondues, sur un total de 667 étudiants ayant reçu un Master en 2012 !

Actuellement doctorant à l'université d'Oxford, il fait de la recherche en physique mathématique, plus particulièrement en physique quantique et sur la théorie des cordes. Les personnes intéressées à cette théorie ou à celle des boucles de Wilson sont encouragées à solliciter un complément d'information auprès de Wikipédia ! Quant à Daniel, il est simplement félicité pour un parcours d'études et de recherche prometteur, conduit avec passion et détermination.

De gauche à droite, Béatrice Huguenin, l'équipe de 2e ligue masculine du BBC Agaune et Daniel Farquet.



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du début décembre 2012 à la fin avril 2013, le Conseil municipal a siégé à 7 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

Organisation

Suite aux dernières élections communales, le Conseil municipal a procédé à la répartition des dicastères et désigné ses représentants auprès de différentes institutions. Il a également adopté son règlement interne pour la nouvelle législature.

Finances

Le Conseil municipal a arrêté le budget 2013 et adopté le message à l'attention du Conseil général. Il a également décidé de ne pas modifier les paramètres fiscaux en vigueur actuellement.

Dans le même temps, le Conseil municipal a adopté la planification financière 2013-2016.

Administration et personnel

Sur proposition d'un bureau conseil, le Conseil municipal a approuvé le nouveau plan de prévoyance LPP pour le personnel communal et adjugé le mandat à la fondation de prévoyance Helvetia.

Le Conseil municipal a engagé Mme Francesca Gillioz au poste de secrétaire de la police intercommunale, M. Christophe Exposta en qualité de maître de bain au Centre sportif et Mlle Besa Gjocaj en tant que stagiaire MPC pour l'année scolaire 2013/2014.

Naturalisations

Le Conseil municipal a accepté d'accorder le droit de cité de Saint-Maurice à M. Zoran Pajic.

Dans le même temps, pour des raisons liées à l'intégration et à la maîtrise du français, le Conseil municipal a refusé 5 autres demandes.

Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal a accordé à Mme Katia Rizzello l'autorisation d'exploiter « Le Centre espagnol » et à M. Dominique Rouge celle d'exploiter « L'Atelier ».

Adjudications

Le Conseil municipal a adjugé les

travaux / commandes suivantes (dès Fr. 5'000.-, TTC):

- fourniture et pose de portes phoniques à la Menuiserie des Marais SA (Fr. 8'052.90);

- élaboration d'un plan de quartier au bureau Alpa / Fabrice Franzetti (Fr. 43'200.-);

- fourniture de produits phytosanitaires à la société Landi-Collombey SA (Fr. 8'868.50);

- suivi des forages de la source du Martolet au Bureau d'études géologiques SA (Fr. 19'803.-);

- fourniture de mobilier pour le poste de police à la société Anthamatten SA (Fr. 7'317.-);

- fourniture et pose d'une nouvelle centrale téléphonique pour la police à la société AME SA (Fr. 7'270,50);

- travaux de nettoyage des grilles d'égout à l'entreprise Videsa SA (Fr. 24'097,80);

- travaux complémentaires au Parc de la Croix-de-Javerne à Michaud & Mariaux SA (Fr. 15'276.-);

- mandat d'ingénieur pour les piliers de la piscine au bureau Kurmann & Cretton SA (Fr. 10'500.-);

- fourniture de filets de protection à Pfeifer Isofer AG (Fr. 272'380,30);

- mandat d'ingénieur pour la réfection d'un collecteur d'eaux usées au bureau GRB SA (Fr. 33'372.-);

- travaux de forage à Augsburg SA (72'114.-).

Autorisations de construire

Le Conseil municipal a délivré les autorisations de bâtir suivantes :

- 8 villas

- 4 transformations / rénovations

- 1 agrandissement d'une halle industrielle

- 2 cabanons de jardins, garages ou petites constructions diverses

- 3 réfections de façades

- 4 constructions diverses

Le Conseil municipal a également délivré plusieurs préavis, en particulier pour des projets relevant de la compétence cantonale en raison de leur situation en zone agricole.

Avenue d'Againe

Le Conseil municipal a accepté la proposition de l'Etat du Valais pour le marquage au sol des vestiges archéologiques et a choisi d'effectuer le revêtement des trottoirs en pavés (en retenant une variante répondant aux normes relatives aux personnes à mobilité réduite).

Le Conseil municipal a également accepté d'ajouter au projet la réfection des WC publics sis à côté de la Maison Panisset ainsi que la rénovation du carnotzet communal.

Bâtiments communaux

Après discussion avec le Service des bâtiments de l'Etat du Valais, le Conseil municipal a modifié le cahier des charges pour l'attribution du mandat d'architecte du bâtiment ex-Duc.

Aménagement du territoire

Le Conseil municipal a accepté plusieurs mesures de compensation écologiques prévues dans le cadre du Concept Bois-Noir.

Nouveau CO

Le Conseil municipal a approuvé la proposition de l'Association du CO pour le choix des matériaux de façade (béton préfabriqué).

Services industriels

Le Conseil municipal a adopté les tarifs du rachat par les services industriels de l'énergie renouvelable produite par des privés.

Le Conseil municipal a adopté un projet de convention avec la SEIC pour l'étude du potentiel communal en matière d'énergie photovoltaïque.

Travaux publics

Le Conseil municipal a accepté le projet de protection contre les chutes de pierre « Fingles IV ».

Cimetière

Le Conseil municipal a préavisé favorablement un avant-projet de nouveau columbarium pour le cimetière.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Culture et manifestations

Le Conseil municipal a confié l'organisation de la fête nationale 2013 au FC St-Maurice.

Circulation

Le Conseil municipal a pris note du rapport établi par le bureau Citec Ingénieurs Conseils SA au sujet de la politique de stationnement en ville de Saint-Maurice. Le dossier a été transmis à la commission de circulation pour étude et propositions.

Sécurité

Le Conseil municipal a approuvé la modification de la convention liant les communes de Lavey-Morcles et Saint-Maurice pour le corps des sapeurs-pompier.

D'entente avec les services cantonaux concernés et la Municipalité de Lavey-Morcles, le Conseil municipal a nommé le Major Olivier Pittier au poste de commandant du SDIS des fortifications. En outre, le Conseil municipal a attribué le grade de capitaine à M. Alain Pache et de premier lieutenant à MM. Cyrille Casse, Jean-Manuel Mugeiro et Christophe Saillen.

COMPTES 2012

UN TRÈS BON RÉSULTAT

A l'heure où l'impression de ce journal est bouclée, les comptes 2012 n'ont pas encore été arrêtés de manière définitive. Il est cependant déjà établi que le dernier exercice a été excellent, que la marge d'autofinancement sera la plus élevée des 20 dernières années et que l'endettement communal va encore diminuer. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

Les comptes 2012 seront soumis au Conseil général au mois de juin, à une date qui sera communiquée par la presse. Nous rappelons que cette séance est publique et que chaque citoyen peut y assister.

BUDGET 2013

DE GROS INVESTISSEMENTS

Damien Revaz
Président de la Municipalité



Le 13 mars dernier, le Conseil général a accepté le budget communal 2013, premier exercice de la nouvelle commune fusionnée.

Grâce à l'aide cantonale à la fusion (qui s'élève à fr. 3'281'389.-), le budget 2013 est extraordinaire et prévoit ainsi un excellent résultat. En effet, alors que les recettes s'élèvent à 24 millions de francs environ, les dépenses ne dépasseront pas les 21.5 millions, ce qui augmentera la fortune au bilan de 2.7 millions.

Ce bon résultat permet de dégager une importante marge d'autofinancement (cash flow) qui a été arrêtée à 5 millions au budget 2013. La Commune a ainsi pu prévoir des investissements à hauteur de 8.6 millions. Après déduction de 4 millions de subventions, les investissements nets

sont inférieurs à la marge d'autofinancement de la Commune, ce qui va permettre de poursuivre son désendettement.

Les principaux investissements concernent les fenêtres de l'Hôtel de Ville (250'000.-), l'Avenue d'Agaune (3'134'000.-), les routes communales (150'000.-), la source du Martolet (150'000.-), les égoûts (1'205'000.-) ainsi que les protections contre les éboulements et les crues (2'700'000.-). D'autres investissements importants sont également prévus pour les bâtiments Lavigerie et ex-Duc. Ils feront l'objet de demandes de crédit dans le courant de l'année.

DÉMOGRAPHIE

STATISTIQUES 2012

Au 31 décembre 2012, Saint-Maurice comptait 4350 habitants. Cette statistique confirme la croissance de la population agaunoise, ininterrompue depuis l'an 2000. Après la fusion, la population communale s'élevait à 4'495 habitants au premier janvier. La barre des 4500 habitants a été franchie durant le premier trimestre 2013.

Evolution de la population (avant fusion)

